

Justice», la «justice britannique.» Nous avons déjà eu, aussi, la justice française. Je suis le premier à reconnaître que nous avons eu de la justice dans le cadre de l'Empire britannique.

Mais, monsieur l'Orateur, regardons aujourd'hui, à travers le monde, les pays qui ont toujours fait partie de l'Empire britannique, comme la Jamaïque, le Canada et autres. Récemment, quand les membres de l'Association parlementaire du Commonwealth des nations britanniques se sont réunis à la Jamaïque, un petit pays d'à peine 1,800,000 habitants qui vient de conquérir son indépendance, il y a deux ans, le drapeau hissé à l'occasion de cette réunion était le drapeau national distinctif de la Jamaïque. Voilà un pays qui fait encore partie du Commonwealth des nations mais qui a son propre symbole, celui-là!

On a même été plus loin que cela. Alors que le député conservateur était présent à cette réunion, et même je crois qu'ils étaient deux, l'hymne national qu'on a chanté en Jamaïque, pendant tout leur séjour là-bas, à l'occasion de démonstrations publiques, n'était même pas l'hymne national de l'Empire britannique, c'était l'hymne national de la Jamaïque. Au fait, il a été chanté à trois reprises sans qu'on ait chanté ou entonné l'hymne national de l'Angleterre.

J'entends ces députés-là nous dire que l'Union Jack représente la justice britannique. Très bien! Seulement ne sommes-nous pas capables, après cent ans d'existence, d'avoir nos propres symboles à nous, en tant que Canadiens, et en continuant à faire partie des nations britanniques?

Quand j'entre dans un club social quelconque, je n'y entre pas avec l'habit de mon voisin, j'y vais avec mon propre habit. Pourquoi, aujourd'hui, en tant que Canadiens, n'avons-nous pas nos symboles à nous et ne cessons-nous pas de nous accrocher à quelque chose, que nous respectons toujours, oui, mais dont le temps est venu, non pas de s'en disocier, mais au sujet duquel il est temps d'exprimer nos propres sentiments, avec nos propres symboles, en tant que nation souveraine et indépendante et qui peut prendre ses décisions elle-même.

Nous n'avons rien contre l'Angleterre, ni contre l'Empire britannique comme tel. Non. Nous en avons, par exemple, contre ces rétrogrades qui voudraient encore nous faire reculer à 150 ou 200 ans en arrière, en réclamant, ici, la fleur de lis sur le drapeau canadien distinctif.

**Une voix:** Non.

**M. Caouette:** Demandons-nous d'y inclure des symboles de la France, parce que nous sommes de descendance française?

**Une voix:** Non.

**M. Caouette:** Nous ne demandons rien de cela. Nous disons mieux, si le symbole canadien, représenté aujourd'hui par la feuille d'érable sur le drapeau proposé par le comité qui a étudié cette question, ne satisfait pas, enlevons la feuille d'érable et mettons-y un castor, ou une gerbe de blé, ou encore mettons-y ce qu'on voudra en tant que cela soit canadien. Mais, de nous dire: Adoptez un Red Enseign avec un Union Jack dans le coin supérieur et une fleur de lis dans le bas pour nous faire penser à nos arrière-grands pères ou ce qui est survenu au Canada en 1534, en 1608 ou en 1790, etc, nous en avons soupé de ces choses-là.

Comme je le disais tantôt, non seulement nous, les Canadiens d'expression française mais également les Canadiens d'expression anglaise en ont soupé, et je l'ai constaté partout où je suis allé, et j'en donnerai encore une preuve jeudi quand je serai dans la ville de Toronto.

A mon avis, cet amendement ne vise qu'une chose: nous faire perdre notre temps, à discuter jusqu'à la Noël, et après la Noël jusqu'à Pâques. Cependant, il y a une chose, je veux aviser les conservateurs, ceux-là même qui tous les jours demandent une période de questions pour ensuite parler du drapeau. Actuellement nous sommes à discuter la question du drapeau—je vois que le leader des conservateurs est à son siège—là, je l'avertis solennellement qu'il n'y aura pas de réponses aux questions inscrites au *Feuilleton*, qu'il n'y aura pas de période de questions à l'appel de l'ordre du jour tant et aussi longtemps que le vote n'aura pas été pris sur le rapport du comité, relatif au drapeau. Nous allons suivre le Règlement. L'unanimité de la Chambre ne sera pas accordée. Nous allons savoir jusqu'à quel point les conservateurs sont Canadiens, de vrais Canadiens, ou s'ils ne sont que des semblants de Canadiens dans le pays, de quel coin du Canada qu'ils viennent.

J'entends des chuchotements du côté des députés de l'opposition conservatrice. Ils disent: Vous êtes de connivence avec les libéraux. Non, je ne suis pas de connivence avec les libéraux. D'ailleurs je n'ai pas été élu...

(Traduction)

**M. Cowan:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Va-t-on permettre à cet homme de parler des membres de l'opposition comme de semblants de Canadiens?

**M. Kindt:** J'allais dire la même chose que l'honorable représentant qui a soulevé cette question.

(Texte)

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas compris les remarques du député, mais qu'il interprète mes paroles comme bon lui semble, cela ne me dérange pas du tout. Si